

Communiqué officiel N° 251 DU 7 JANVIER (matin)

Activité des patrouilles en divers points du front.
Action assez vive des deux artilleries au début de la nuit dans la région à l'est de la Blies.

VIOLENT DUEL D'ARTILLERIE dans la région de la Blies



C'est l'heure du courrier. Des tambours servent de sous-mains.

Paris, 7 janvier.
Le calme, à peine troublé par quelques rencontres de patrouilles adverses et quelques tirs locaux d'artillerie, continue de régner sur le front.
Dans le « Noman's Land », la journée d'hier a peut-être été un peu agitée, plus agitée que les journées précédentes, le hasard ayant mis plus souvent en présence, des détachements de reconnaissance français et allemands.
A certains endroits, il n'y a eu que des échanges de fusillades entre les adversaires.
Ailleurs, les patrouilles françaises ont surpris les petits groupes allemands et sont revenues dans leurs lignes avec quelques prisonniers.
Dans les régions de la Blies, l'artillerie allemande a décliné, au cours de la soirée, un tir assez vif, sans raisons apparentes.
Les batteries françaises ont immédiatement répondu et, pendant une heure environ, s'est déroulé, dans ce secteur, une sorte de lutte locale d'artillerie.
L'activité aérienne a été presque nulle hier, au-dessus du front, tant du côté français que du côté allemand. L'aviation germanique a envoyé un ou deux appareils de reconnaissance lointaine, qui ont survolé la région de l'Est.

La mobilisation des Tchécoslovaques résidant en Angleterre

Londres, 7 janvier.
Le correspondant tchèque du Sunday Times annonce que les autorités militaires tchèques en Grande-Bretagne préparent activement la mobilisation de tous leurs compatriotes en ce pays à la suite de la reconnaissance diplomatique du Comité national tchèque de Londres.
Tous les Tchécoslovaques de la région londonienne après au service militaire vont être appelés sous les drapeaux dans la seconde quinzaine de janvier.
Puis des commissions militaires parcourront la Grande-Bretagne et recruteront les autres effectifs qui seront mobilisés peu après.
La mobilisation s'appliquera également à tous les Tchécoslovaques vivant dans les Dominions.

Des troupes défilent sur le front



Un défilé des troupes au cours d'une prise d'armes.

Un article de M. Garvin sur l'évolution prochaine du conflit

Londres, 7 janvier.
Dans son éditorial de l'Observer, M. J.-L. Garvin estime que 1940 sera une année décisive, que la guerre finisse ou non cette année.
Selon lui, la période d'incertitude et d'aisés, pour les Alliés, peut s'étendre jusqu'à l'automne prochain. A l'approche de la fin de l'année, l'ennemi va lancer une offensive contre le front ouest, celle-ci sera le terrain sera praticable, M. Garvin estime qu'il est possible que Hitler, Goering et un grand nombre d'autres chefs militaires allemands veulent appliquer la doctrine du général Hoffmann, Ce général du Kaiser qui a reproché, à l'Allemagne impériale, d'avoir fait « une guerre d'occasions perdues », a préconisé, pour le Reich, une défensive inexpugnable à l'Ouest et une politique de conquête et de sécurité économique à l'Est.

Cette politique pourrait fort bien être appliquée, par Hitler, de la Baltique jusqu'au-delà des Balkans, en liaison avec le pacte avec Moscou. En tous cas, si à l'approche de cette doctrine Hitler se décide à l'offensive contre le front ouest, celle-ci serait un mouvement tournant à travers la Hollande, la Belgique et la Luxembourg. En même temps, la ligne Maginot serait attaquée en plusieurs points, dans l'intention de percer, par un secteur, après une concentration formidable d'aviation, d'artillerie et de tanks.

La tactique allemande consisterait à renouveler la méthode d'attaque du front ouest, en l'améliorant. M. Garvin exhorte les Alliés à se préparer à une invasion de la Belgique et du Luxembourg par le début du printemps, ou même plus tôt, comme s'il s'agissait d'une certitude.
Il souligne, d'ailleurs, que « en quelque lieu que l'ennemi puisse attaquer, ses difficultés sont favorables et les perspectives peu favorables. S'il attaque contre le front ouest, malgré le fait que les puissances défensives modernes, la probabilité est qu'il sera battu, ce qui entraînera des conséquences désastreuses. Le régime hitlérien a dépendu, jusqu'à présent, de l'hyponotisme du succès et serait ébranlé jusqu'en ses fondations par une grande défaite. D'autre part, si les nazis attaquent la Hollande et la Belgique, les forces de ces pays s'ajoutent à celles des Alliés. L'opinion des neutres, surtout des Etats-Unis, sera indignée. Si l'hitlérisme attaque le Scandinavie, avec la complicité de la Russie, les Suédois et les Norvégiens combattront comme les Finlandais.

En présence de ce spectacle d'une antique lutte, luttant jusqu'à la mort contre la tyrannie, écrit l'auteur, nous nous refusons à croire que la neutralité américaine restera froide et rigide.
Enfin, ajoute M. Garvin, il est certain que, le cas échéant, l'Italie, la Yougoslavie, aussi bien que la Turquie et la Roumanie résisteraient à une tentative de domination nazis-soviétique de la Hongrie et des Balkans et en triompheraient.

Deux autobus parisiens entrent en collision

Plusieurs blessés
Paris, 7 janvier.
Ce matin, deux autobus de la ligne de petite ceinture sont entrés en collision à la Porte Maillot.
M. Maurice Geay, machiniste, demeurant à Versailles, a été transporté dans un état grave à l'Hôpital Marmottan.
Deux voyageurs et le conducteur de l'un des véhicules, légèrement blessés, ont pu rejoindre leur domicile après avoir reçu des soins à l'Hôpital Marmottan.

LA CLEF du mystère DE MUNICH

Paris, 7 janvier.
Le Daily Mail publie au sujet de l'attentat dont a été victime Miss Unity Mitford, les renseignements suivants : révélés par une personne liée au courant des affaires du Reich : C'est parce qu'elle était devenue suspecte d'espionnage pour le compte de l'Angleterre que Miss Mitford fut blessée par un chef des troupes d'assaut, Karl August Scharenbach, à la suite des ordres que lui donna Himmler, chef de la Gestapo, le 3 septembre au matin, jour de la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne. Elle fut frappée dans un parc de Munich durant l'une des promenades qu'elle avait accoutumée d'y faire. Deux coups de feu furent tirés.
Miss Unity Mitford, ajoute l'informateur, était devenue suspecte à Himmler, vers la fin du printemps 1938. Le chef de la Gestapo pensait qu'elle n'était pas seulement une espionne pour le compte de l'Angleterre, mais qu'elle avait une dangereuse influence sentimentale sur l'entourage d'Hitler. Hitler dit à Himmler qu'il était complètement indifférent à ses soupçons. Le Führer aurait traité Miss Mitford comme une espionne avec laquelle il espérait avoir les meilleures relations, afin qu'elle ne fut pas remplacée par une autre espionne qui serait demeurée inconnue aux nazis.
Hitler aurait approuvé le voyage de Miss Mitford fit durant quelques mois en Angleterre et pour lequel il lui donna une mission de propagande. Les relations personnelles du Führer avec Miss Mitford ont toujours été soumises aux nécessités de la propagande nazie, particulièrement au sein de l'aristocratie anglaise.
Lors de la déclaration de

Les Russes s'efforcent VAINEMENT de percer le front finlandais

Pour la première fois ils ont attaqué le secteur côtier au sud-ouest de l'isthme de Carélie

Le «général Hiver» au secours des Finlandais

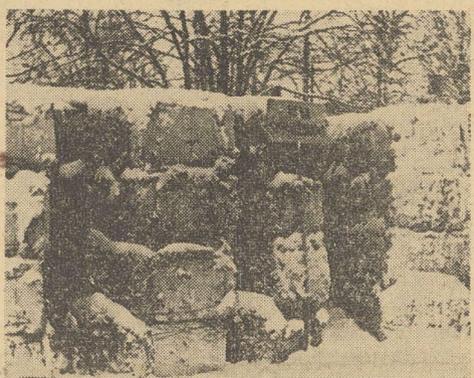
Helsinki, 7 janvier.
Le froid et les chutes abondantes de neige favorisent actuellement les Finlandais.
On constate un ralentissement des attaques des Russes sur les fronts. Il serait, cependant, faux de parler de stabilisation, même pour la région de l'isthme de Carélie.
Si les attaques russes ont moins de mordant depuis quelques jours elles n'ont cependant pas cessé et des combats sont décelés, hier, entre Muolajärvi et la rivière Taipale, ce qui démontre que les Russes s'efforcent toujours de percer les lignes finlandaises.
L'attaque faite hier par les Russes au sud-ouest de l'isthme de Carélie, dans le secteur côtier, constitue un fait nouveau.
En effet, jusqu'ici, l'armée rouge avait montré peu d'activité dans ce secteur.
Sans doute, les Russes veulent se rapprocher des batteries côtières de Koivisto, dont ils sont éloignés actuellement d'environ 30 kilomètres.
On sait que ces batteries gênent fort les opérations russes et que presque quotidiennement les avions russes bombardent en vain Koivisto.
Un certain nombre d'attaques russes se font actuellement en utilisant la glace des lacs.
La glace permet, en effet, de lancer des masses de troupes sur des points non protégés. Les Russes peuvent ainsi éviter des embuscades, mais sont défaits par les armes automatiques finlandaises et par l'artillerie finnoise qui brise la glace des lacs.

Nouveaux raids de l'aviation soviétique sur des villes ouvertes

Helsinki, 7 janvier.
Les villes de Kuopio, et de Lahti ont été bombardées hier par l'aviation soviétique.
Plusieurs maisons ont été détruites, mais on ne signale pas de victimes. Selon des renseignements contrôlés, huit avions russes ont été abattus.

Un champion finlandais de patinage est tué sur le front

Helsinki, 7 janvier.
Le champion du monde de vitesse en patinage, Birker Vase-



La pâte à papier et la cellulose, principales industries de la Finlande, servant également à fabriquer des abris résistants. La Finlande en construit en grande quantité et en expédie pour servir contre les bombardements.

nus, a été tué sur le front au nord du lac Badoga.
Vasenius, qui avait 28 ans, avait été champion de patinage pour la Finlande en 1933-35 et 1937-38. Il devint champion du monde en 1936.

Les Finnois ont endommagé la voie ferrée de Mourmansk

Amsterdam, 7 janvier.
Selon le correspondant, à Copenhague, du Telegraaf, la ligne de chemin de fer de Mourmansk a été gravement endommagée en plusieurs points par les Finnois.
Selon le même correspondant, les Russes ont tenté de traverser le golfe de Finlande, sur la glace, mais ont été repoussés par le tir des batteries côtières finnoises, notamment de celles de Koivisto.
Toute la presse néerlandaise met en relief les succès remportés, hier, par l'aviation finnoise, qui réussit à abattre un nombre important d'avions russes.

L'aviation finlandaise n'a pas bombardé Port-Baltique

Helsinki, 7 janvier.
Les rumeurs sur les soi-disant bombardements de Port-Baltique, en Estonie, par l'aviation finlandaise, sont totalement démenties par les Finnois.
Le gouvernement estonien a, d'ailleurs, démenti lui-même ces rumeurs.
On ajoute ici que la base aérienne de Port-Baltique, occupée par les Russes, est trop peu étendue pour qu'un bombardement puisse avoir lieu sans risquer de causer des dommages au territoire estonien.
Or la Finlande ne veut en aucun cas violer la neutralité de

POUR VENGER LE «GRAF-SPEE»

Hitler aurait donné l'ordre à la flotte allemande de prendre l'offensive en direction des villes et ports de la côte britannique

Londres, 7 janvier.
Le rédacteur naval du Sunday Chronicle affirme que l'amiral Raeder, chef de la flotte allemande, se préparerait à venger l'Admiral-Gräf-Spee, en procédant à une attaque navale de grande envergure contre l'Angleterre.
Hitler lui aurait ordonné de faire sortir la flotte allemande de son abri de Kiel et de la diriger dans la mer du Nord pour lancer l'offensive en deux directions : premièrement en forçant la flotte britannique à accepter l'engagement, dans l'espoir de lui causer ainsi des dommages suffisants pour porter atteinte à sa domination des mers ; deuxièmement en bombardant des villes et des ports de la côte britannique, surtout ceux qui ne sont pas défendus, pour détruire le plus possible de navires de commerce.
Dans les deux cas, l'offensive navale serait précédée de plusieurs vagues d'avions de bombardement et de combat, dont un grand nombre aurait été affecté, dans ce but, à la flotte nazie.
Le rédacteur souligne que la flotte britannique ne serait nullement prise au dépourvu. Il indique comme effectifs de la flotte allemande deux navires de bataille, deux cuirassés de poche, six croiseurs, vingt destroyers, vingt sous-marins, en revanche, les Anglais disposeraient pour cette offensive de quatorze navires de bataille, six porte-avions, cinquante-huit destroyers et soixante sous-marins. En outre, un nouveau champ de mines protégé les côtes britanniques depuis le nord de l'Ecosse jusqu'à Douvres. Enfin, d'autres navires britanniques, que ceux indiqués, sont prêts à agir.
Le rédacteur expose que l'une des raisons des raids allemands réitérés au-dessus des Orcaades et des Shetland, a été le désir de l'ennemi de constater quelle proportion de la flotte britannique est concentrée dans les eaux anglaises et si un très grand nombre de navires britanniques sont dispersés sur les routes de l'Océan. Naturellement, souligne le rédacteur, les Allemands ne pourront obtenir ces renseignements avant la que la bataille ne commence.

La BESSARABIE est et restera TERRE ROUMAINE

Un discours du roi Carol

Chisinau, 7 janvier.
C'est en tenue militaire de campagne que le roi Carol a présidé aujourd'hui samedi aux manifestations de la fête de l'eau, grande fête du rite orthodoxe.
Coiffé du casque de guerrier de l'armée roumaine, le souverain a reçu les dignitaires de la province de Bessarabie, au grand quartier général du III^e corps d'armée, gardien de la frontière de l'Est. Le roi a tenu à affirmer que cette partie du territoire sienné entre l'U.R.S.S. — qui forme la frontière entre l'U.R.S.S. et la Roumanie — et le Prut — affluent du Danube — n'est pas occupée par un ennemi, mais comme une terre reconquise, mais comme une terre qui fut, est et, restera roumaine.
C'est le plus clair de la signification à donner cette manifestation visiblement destinée à dissiper dans l'opinion mondiale toute l'équivoque dans la résolution de la Roumanie de s'opposer à toute menace d'où qu'elle vienne.
Les mots du souverain ont produit, ici, une profonde impression ; les gestes fermes de la main droite gantée du roi Carol, qui accentuent les passages principaux de son discours, ont soulevé les applaudissements enthousiastes de toute l'assistance.
Il faut relever que, pour la première fois, un représentant de la minorité russe a pris officiellement la parole au nom de cette minorité qui compte environ 300.000 âmes sur une population de trois millions d'habitants.
Ce délégué, ainsi que le représentant de la minorité allemande, ont souligné que cette province a toujours été roumaine et ont assuré le souverain de leur loyauté absolue.
Le train royal a quitté Chisinau dans l'après-midi pour Bucarest.
Cette visite royale, les circonstances dans lesquelles vient de se dérouler cette fête, qui marque chaque année une date importante dans la vie religieuse du pays, sont abondamment commentées.
Pendant vingt ans, en effet, la grande nation voisine, l'U.R.S.S., fut pratiquement ignorée dans cette région. Le pacte germano-soviétique a provoqué dans la population de Bessarabie des sentiments légitimes d'inquiétude qui furent, ranimés sans cesse par des nouvelles ou des bruits alarmants et tendancieux répandus par les milieux intéressés.
Maintenant, le calme est complètement revenu dans ce pays, et le sentiment dominant qu'on éprouve dans cette ville de Chisinau, principal centre urbain de la Bessarabie, est qu'on ne peut à la fois être ni plus près ni plus loin de la Russie soviétique.

M. Georges PERNOT ministre du Blocus inspecte le port de Marseille

Marseille, 7 janvier.
M. Georges Pernet, ministre du Blocus, est arrivé hier à Marseille, accompagné de M. Dayras, maître des Requêtes au Conseil d'Etat, directeur de son cabinet, et du contrôleur de la marine, M. Sica.
Désireux d'étudier d'une manière très complète le fonctionnement du blocus dans le port de France, il a conféré pendant toute la matinée avec l'amiral Godfroy, commandant la marine et le secteur de défense de Marseille et avec les officiers auxquels celui-ci a confié les divers services du blocus.
M. Georges Pernet a consacré son après-midi à une visite du service des prises, du blocus et de l'intendance maritime, qui lui ont été présentés par l'amiral Godfroy et des principaux terre-pleins et magasins du port.
Le ministre a, ensuite, conféré avec M. Bouin, président de la Chambre de commerce, puis avec M. Gouret, directeur du port.
Il a porté d'une manière toute particulière son attention sur la question de l'évacuation rapide des marchandises et il prendra avec les autres ministres, intéressés les mesures nécessaires pour permettre au port de jouer, dans les meilleures conditions, le rôle qui doit être de sien, dans le ravitaillement du pays.
Le ministre a réuni le soir dans une conférence intime, M. Henri Tasso, sénateur, ancien ministre, président du conseil municipal, le vice-amiral d'escadre, Devin, préfet maritime de Toulon ; l'amiral Godfroy, M. Serre, secrétaire général, représentant le préfet ; M. Boude, président de la Chambre de commerce, et M. Gédé, administrateur, extraordinaire de la ville de Marseille, ainsi que diverses personnalités.

Le remaniement du Cabinet anglais



Sir John REITH le nouveau ministre des Informations britanniques (Photo France-Press, visa 37.1.6.)

Un incendie détruit un hangar près de Nantes

Nantes, 7 janvier.
Un incendie, dont les causes sont inconnues, s'est déclaré hier soir, dans un hangar appartenant à M. Louis Emery, cultivateur à Saint-Gervais, près de Nantes.
Malgré les efforts des pompiers de la localité, le hangar qui était rempli de récoltes et renfermait, en outre, des machines agricoles, a été complètement détruit. Les dégâts s'évaluent à environ 400.000 francs.

Va-t-on établir aux Indes le service militaire obligatoire ?

La Nouvelle-Delhi, 7 janvier.
On croit savoir que le Gouvernement de l'Inde envisage actuellement d'introduire le service militaire obligatoire au lieu de la conscription actuelle qui n'est que volontaire.
Le ministre a réuni le soir dans une conférence intime, M. Henri Tasso, sénateur, ancien ministre, président du conseil municipal, le vice-amiral d'escadre, Devin, préfet maritime de Toulon ; l'amiral Godfroy, M. Serre, secrétaire général, représentant le préfet ; M. Boude, président de la Chambre de commerce, et M. Gédé, administrateur, extraordinaire de la ville de Marseille, ainsi que diverses personnalités.

Un récent portrait du professeur LARDENNOIS qui vient de mourir (Photo Rol, visa 97.145.)

Loterie Nationale

Tirage de la 1^{re} Tranche 1940

Le tirage de la première tranche de la Loterie Nationale 1940 a eu lieu dimanche 7 janvier 1940, dans l'après-midi, à Poitiers (Vienne).

LE NUMÉRO 943.990 gagne 5.000.000 de francs

Les numéros suivants : 158.739 - 847.304 gagnent chacun un million

Les numéros suivants : 693.182 - 335.892 342.834 - 124.840 gagnent chacun 500.000 francs

Les numéros finissant par : 79.285 gagnent 100.000 fr.

06.890 - 50.000 fr.

80.165 - 50.000 fr.

2.234 - 10.000 fr.

882 - 5.000 fr.

37 - 1.000 fr.

3 - 220 fr.

5 - 110 fr.

Les accidents de la circulation

EN GARE de Clermont-Ferrand, UN TRAIN de permissionnaires est pris en écharpe par une locomotive

Trois blessés

Clermont-Ferrand, 6 janvier. Ce matin, vers 2 heures 30, un train de permissionnaires venant de l'Est, entrant en gare de Clermont à une allure assez vive au moment de franchir l'aiguille qui devait l'amener au quai d'arrivée, une locomotive en manœuvre se trouvait engagée sur la voie de bifurcation. Malgré les efforts des deux mécaniciens, l'accrochage inévitable se produisit. Aussitôt les employés de la gare se précipitèrent vers les convois, la violence du choc faisant craindre un grave accident. Par miracle, parmi les nombreux occupants des trois wagons sinistrés, trois personnes seulement avaient été blessées et peu grièvement.

Un train de marchandises tamponné par une automotrice

Cosne-d'Allier (Allier), 7 janvier. Jeudi, vers 19 h. 30, entre les stations de St-Hilaire et Buxières-les-Mines, une automotrice de la Société des chemins de fer économiques a tamponné un train de marchandises qui se précipitait vers le précipice.

COLLISION D'AUTOS

Montluçon, 7 janvier. Une collision a eu lieu, samedi soir, vers 18 heures, à l'angle du boulevard Carnot et de la rue des Conches, entre deux autos. L'une pilotée par M. le docteur Chauveau, de Montluçon, qui descendait le boulevard en direction du faubourg Saint-Pierre, et l'autre conduite par M. André Meunier, 27 ans, demeurant à Beauce (Allier), qui débouchait de la rue des Conches et se dirigeait pour tourner du côté du boulevard de la voiture. Le choc fut très violent et l'automobile de M. Meunier, heurtée par son avant, projetée sur elle-même en un tel équilibre, cependant que la voiture de M. le docteur Chauveau avait son radiateur en partie enfoncé. Il n'y eut aucun blessé, mais d'importants dégâts matériels.

Un mobilisé disparu est trouvé mort dans une cabane

Clermont-Ferrand, 7 janvier. Depuis quelques jours, Vincent Evance, 39 ans, originaire de Saullières, mobilisé à Clermont, avait disparu de son camp et toutes les recherches entreprises pour le retrouver restèrent vaines. Vendredi, le propriétaire d'une cabane dans un bois de Durlet, en arrivant dans sa propriété, eut la surprise de constater que la porte de la maisonnette avait été forcée. En y pénétrant, il se trouva en présence du cadavre d'un homme que l'enquête devait permettre d'identifier comme étant le mobilisé disparu. On suppose qu'après avoir quitté la caserne, il ne trouva aucun refuge, car il était pourvu de l'assistance et n'avait pas d'argent. En outre, il n'avait pas d'identité. Le lendemain matin, le corps du malheureux soldat a été transporté à la morgue.

CONTRIBUTION NATIONALE extraordinaire et impôts sur les traitements et salaires

Nous avons analysé dans la Tribune du 29 novembre le régime d'imposition applicable à partir du 1^{er} janvier 1940 à la contribution nationale extraordinaire et à l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires. Dans la Tribune du 22 décembre, nous avons indiqué quel serait le taux (5 % ou 15 %) de la contribution nationale applicable aux diverses catégories de contribuables. Nous avons également donné les pourcentages de frais professionnels applicables aux diverses professions.

Dans nos résumés publiés au Journal Officiel du 1^{er} janvier 1940 ont été indiqués les derniers renseignements sur la question et l'administration fait distribuer une notice explicative et les barèmes nécessaires aux calculs des retenues.

Sans reprendre ici les explications déjà données dans la Tribune d'un volonte dénué de ces données dans la notice administrative très bien faite et à laquelle nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à se reporter, nous croyons signaler sommairement certains points de la question.

Les employés et ouvriers doivent faire connaître à leur employeur le nombre des enfants qu'ils ont à charge au 1^{er} janvier 1940 ; entrent seuls en ligne de compte les propres enfants du contribuable et ceux qu'il a recueillis, son foyer qui sont âgés de moins de 2 ans ou qui sont infirmes.

L'employeur n'a pas à vérifier l'exactitude de la déclaration de ses employés ; cette vérification incombera plus tard à l'administration.

Changement et taux de la contribution nationale

Les hommes qui deviendront passibles du taux de 15 % seront imposés à ce taux à partir du premier du mois suivant celui du changement.

Ceux qui cesseront d'être passibles du taux de 15 % seront imposés au taux normal de 5 % à partir du premier du mois du changement.

Les contribuables doivent justifier leur droit à l'exemption du taux de 15%

Cette justification peut se faire suivant les cas, au moyen d'un certificat de présence au corps, d'un extrait de naissance, du livret militaire, d'un certificat de position militaire, d'un livret de pension, du livret de famille, d'un certificat de la mairie du domicile, de la carte de combattant.

A défaut de cette justification, l'employeur est obligé de retenir la contribution au taux de 15 %.

Les commerçants, artisans, industriels, agriculteurs et les exploitants de professions libérales doivent fournir ces justifications au contrôleur des contributions.

LA PRESSE PARISIENNE

C'est la démission de M. Hore Belisha que la presse de ce matin commente particulièrement.

Mme Geneviève Tabouis écrit dans l'Œuvre :

Il n'est, en Angleterre, un mystère pour personne qu'il y avait des divergences de vues.

(Quatre lignes censurées)

Il avait pris des mesures contre un certain nombre d'officiers, ce qui avait provoqué un mécontentement dans les rangs de l'armée britannique, ont d'autre part on n'a jamais guère la façon spectaculaire dont M. Belisha entourait les grandes réunions de presse. De plus, on ne manqua pas de rappeler que M. Hore Belisha avait eu, au printemps dernier, avec le général de M. Winston Churchill, une conversation, une question de « nouvelle de presse » qui, à l'époque, avait fait grand bruit aux Communes.

M. Duncan Sandys avait fait part à un journaliste de certaines critiques à l'égard de la D. C. A. britannique. M. Hore Belisha avait estimé que ces propos n'étaient pas compatibles avec le secret qui doit toujours entourer les questions de la Défense nationale.

Son successeur, Sir Oliver Stanley, titulaire du poste de Trade and Commerce, a déclaré qu'il a épousé la fille de lord Londonderry. Il représente la grande tradition conservatrice. Il est connu pour sa très grande fermeté, ses initiatives hardies, son énergie dans la conduite de la guerre. Si l'on avait jamais recherché une nuance à propos du changement de ministres de la Guerre britannique, ce serait du côté d'une grande activité qu'on la trouverait.

De M. de Kérislits dans l'Époque :

En vérité l'Angleterre prend de plus en plus conscience du sens de l'heure terrible de la guerre dans laquelle elle a partie liée avec la France, à la vie et à la mort. Les deux pays n'ont devant eux qu'une seule issue, une victoire totale qui marquera l'annéisme de la puissance allemande. Hors cette solution, c'est la défaite et la défaite totale. C'est le sort de la Tchécoslovaquie et de la Pologne, la destruction de l'ordre social et politique, la condamnation à la misère et à la famine des populations ; c'est la honte et la perte de l'indépendance ; c'est l'esclavage ; c'est la honte et c'est la mort.

En vérité, M. Chamberlain suit le même chemin que son collègue l'Évolution qui, à côté de Daladier, la conduit de la politique de Munich, à la seule politique d'oi

Un dangereux malfaiteur transportait clandestinement UN POISON VIOLENT

Il est arrêté à Dijon à la suite d'une altercation

Dijon, 7 janvier. La police dijonnaise a procédé lundi soir à l'arrestation d'un malfaiteur au sujet duquel on avait eu connaissance d'un transport clandestin de matières dangereuses. Cet homme a été déclaré en nomme Gaston Maillard, né en 1899, à Boulogne-sur-Mer, électricien, 131, boulevard St-Michel.

On trouva sur lui, avec le fascicule bleu de mobilisation timbré, un permis international de conduire du 3 novembre 1939.

L'enquête établissait bientôt que le malfaiteur était accompagné d'un homme et d'une femme qui avaient profité de l'obscurité pour s'enfuir.

Les investigations policières devaient, en outre, permettre de faire des découvertes fort troublantes.

L'automobiliste récalcitrant. Lundi soir, vers 9 heures, une auto descendait la rue de la Liberté presque dans son milieu et à une allure horaire de 45 kilomètres par heure.

Les passants témoins de l'incident, qui menaçait de tourner au tragique, se hâtèrent de rechercher d'agents de police pour rétablir l'ordre.

L'officier de paix Liénard, venu sur les lieux, fut accompagné de l'inspecteur de la route de l'incident, se hâta de téléphoner au commissariat pour demander du renfort.

Entre temps, et malgré l'obscurité, M. Liénard se permit de faire un bonnet de tôle pour l'un des deux agents retraités qui avaient repris du service.

Une chasse à l'homme s'organisa aussitôt. Elle aboutit dans un immeuble de la rue de la République, où l'un des fuyifs, rejoint et fortement ceinturé, fut conduit au commissariat pour y être interrogé et subir son premier interrogatoire.

L'individu se refusa à toutes déclarations. De ses deux compagnons, dont on avait perdu la trace, il ne put rien dire.

Le commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Un dangereux malfaiteur transportait clandestinement UN POISON VIOLENT

Il est arrêté à Dijon à la suite d'une altercation

Dijon, 7 janvier. La police dijonnaise a procédé lundi soir à l'arrestation d'un malfaiteur au sujet duquel on avait eu connaissance d'un transport clandestin de matières dangereuses.

Cet homme a été déclaré en nomme Gaston Maillard, né en 1899, à Boulogne-sur-Mer, électricien, 131, boulevard St-Michel.

On trouva sur lui, avec le fascicule bleu de mobilisation timbré, un permis international de conduire du 3 novembre 1939.

L'enquête établissait bientôt que le malfaiteur était accompagné d'un homme et d'une femme qui avaient profité de l'obscurité pour s'enfuir.

Les investigations policières devaient, en outre, permettre de faire des découvertes fort troublantes.

L'automobiliste récalcitrant. Lundi soir, vers 9 heures, une auto descendait la rue de la Liberté presque dans son milieu et à une allure horaire de 45 kilomètres par heure.

Les passants témoins de l'incident, qui menaçait de tourner au tragique, se hâtèrent de rechercher d'agents de police pour rétablir l'ordre.

L'officier de paix Liénard, venu sur les lieux, fut accompagné de l'inspecteur de la route de l'incident, se hâta de téléphoner au commissariat pour demander du renfort.

Entre temps, et malgré l'obscurité, M. Liénard se permit de faire un bonnet de tôle pour l'un des deux agents retraités qui avaient repris du service.

Une chasse à l'homme s'organisa aussitôt. Elle aboutit dans un immeuble de la rue de la République, où l'un des fuyifs, rejoint et fortement ceinturé, fut conduit au commissariat pour y être interrogé et subir son premier interrogatoire.

L'individu se refusa à toutes déclarations. De ses deux compagnons, dont on avait perdu la trace, il ne put rien dire.

Le commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

Le Commissaire général de l'information municipale, en présence de nombreux agents, se mit à l'œuvre pour établir l'heure de la sortie et de l'heure de l'entrée.

LES FOIRES et MARCHÉS

SELECTION DU 8 JANVIER Paris-P. T. T.

12 heures, R. Legrand et son jazz ; 12 h. 45, Musique variée ; 14 h. 20, Suite du concert ; 14 h. 20, Chansons par Mlle Mary ; 14 h. 45, Musique légère dir. Soret ; 18 h. 15, Piano, par M. Moitte-Lacroix ; 18 h. 45, Mariage de Figaro, par Franck Carro ; 19 h. 15, Mélodies, par Mlle Corney ; 19 h. 45, Concert, dirigé par M. P. M. ; 20 h. 15, Piano, par M. Moitte-Lacroix ; 22 h. 45, Chansons par Mlle Mary ; 23 h. 15, Airs d'opérettes, par Mlle Bagard.

Radio-Paris 11 h. 45, Pièces pour piano ; 12 heures, R. Legrand et son orchestre ; 12 h. 45, Duos par Mlle Piffaret et M. Gathelart, duos de M. Baucard ; 13 h. 15, Duo de M. et Mlle Hélyès ; 13 h. 45, Concert d'orgue, par M. Jacob ; 19 h. 30, Les chansons de Paris ; 16 h. 45, Concert, par M. G. ; 17 h. 15, Musique de chambre ; 18 h. 15, Concert classique ; 18 h. 45, Mélodies, par Mlle Bagard.

Poste Parisien 12 h. 45, Intermède à deux pianos ; 13 h. 10, Chansons nouvelles ; 13 h. 45, Concert ; 14 h. 15, Séance à la radio ; 21 heures, Adolph, Adolphe et Fromageot.

COUPS DE POIGNARDS (par Robert Fragny). Que diriez-vous d'un amphytrion qui, à un moment précis où son hôte savourait un délicieux repas, lui retirerait brutalement avant qu'il les ait complètement dégustés ?

Vous jugeriez ce maître de maison parfaitement impoli et vous le puniriez de votre mieux. Eh bien, c'est, cependant, le régime que nous avons appliqué à nos collègues de la presse nationale infligée fréquemment à ses auteurs.

Or, en ce qui concerne les journalistes, le régime est tout différent. Les coups de poignard sont fréquents, mais ils sont toujours dirigés contre le journaliste qui a été l'auteur de la faute.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne. Un coup de poignard est un acte de violence qui est dirigé contre une personne.

LES FOIRES et MARCHÉS

LA MARCHÉ LIBRE DE PARIS (De notre correspondant spécial.)

Paris, 7 janvier. Les cultures en terre sont très favorablement protégées. Les perspectives générales sont donc très favorables, alors qu'il y a un an on pouvait craindre de graves destructions. Les cultures maraichères dont la production avait été si gravement atteinte trouvent à nouveau à souffrir dans une certaine proportion étant donné que diverses productions sont trouvant à l'extérieur sont

